

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 07/10/2019 à 20h30

Présents : Marion PUTHOD, Patrick DIEUDEGARD, Claude NUGUES, Françoise CHANAL, René DUFOUR, Pierre NUGUES, Antoinette MARTIN, Pascal PERRIN, Isabelle SOMMEREUX, Françoise PETIT

Absents excusés : Néant

En entrée de séance le Maire fait lecture du dernier compte-rendu de séance.

Recensement de la population : Christian MERIGOT sera l'agent recenseur qui interviendra dans les habitations début d'année prochaine.

Aucune remarque n'étant faite le Maire invite à passer à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

- GITE :

Le Maire informe le Conseil qu'aujourd'hui une réunion s'est tenu entre les élus et l'office de tourisme afin d'aborder plusieurs sujets (tarification, taxe de séjour, communication...)

Tarification :

Marion PUTHOD propose au membres du Conseil les tarifs qui pourraient être appliqués

BASSE SAISON

TARIF 1 NUIT 180 € + 60 € ménage = 150 € / nuit (~~hrs~~ Haute saison)

TARIF 2 NUITS 250 € + 60 € ménage

TARIF 3 NUITS 320 € + 60 € ménage

TARIF 4 NUITS 400 € + 60 € ménage

Semaine 7 NUITS 500 € + 60 € ménage

MOYENNE SAISON

TARIF 1 NUIT 280 € + 60 € ménage = 150 € / nuit (~~hrs~~ Haute saison)

TARIF 2 NUITS 350 € + 60 € ménage

TARIF 3 NUITS 420 € + 60 € ménage

TARIF 4 NUITS 500 € + 60 € ménage

Semaine 7 NUITS 600 € + 60 € ménage

HAUTE SAISON

Semaine 7 NUITS 700 € + 60 € ménage

- Contrat avec gîte de France

Le 15 octobre 2019, les élus Maire et ses adjoints rencontreront Monsieur DESMAUX des gîtes de France afin de revoir lui présenter la grille tarifaire. Les tarifs applicables seront validés lors de la prochaine séance de Conseil du 4 Novembre 2019.

L'adjointe propose de partir sur un mandat partagé avec Gîte de France la première année afin de pouvoir garder une certaine autonomie dans les contrats locaux.

Le conseil approuve.

- **Nom du gîte :** « La Halte du Donjon »

- **Inauguration** : La cérémonie d'inauguration aura lieu le 16/11/2019 à 10h30. Un modèle d'invitation est proposé à l'assemblée délibérante. Un tableau de déroulement de la cérémonie est distribué aux Conseillers, visant les tâches restantes à accomplir.

- **Régie de recette** : Le Maire informe qu'il convient de créer une régie pour les encaissements et décaissements liés à la gestion financière du Gîte communale. Le trésorier principal propose de regrouper la régie salle et la régie du gîte. Le Conseil approuve. Un arrêté du maire sera rédigé en ce sens.

- **REMBOURSEMENT EMPRUNT :**

Le Maire propose de rembourser l'emprunt pour moitié.. Après examen des dépenses restantes et recettes à recevoir ; après délibération, le Conseil propose plutôt d'attendre la fin d'année ou l'échéance des 1 an.

- **TRAVAUX MUR DE SOUTÈNEMENT «Les Cas »**

Le Maire informe le Conseil qu'un devis réactualisé a été demandé à Monsieur LAUTISSIER, l'entreprise qui avait été retenue en 2018 pour réaliser les travaux.

- **CCAS :**

Le repas des aînés aura lieu ce dimanche 13 octobre 2019 midi

- **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2019 :** la cérémonie de recueillement aura lieu à 11h00.

- **BULLETTIN MUNICIPAL :**

Le Maire fait appel aux nouvelles idées d'articles qui pourraient agrémenter le bulletin municipal.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- Le rallye des vins aura lieu le 30/05/2020.

- Voeux du Maire : 12/01/2020

Fin de séance : 23h45